

Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO** 



## **Konkurse - Faillites - Fallimenti**

VS

1. Débitrice: **DS Plâtrerie-Peinture Sàrl**, 1957 Ardon

2. Déclaration de faillite: 17.02.2015

3. Procédure: sommaire

4. **Délai de production**: 02.05.2015

**5. Remarques**: La procédure susmentionnée, ouverte par décision du Tribunal d'Hérens et Conthey du 17 février 2015, sera liquidée en la forme sommaire (art. 231 LP) selon prononcé du 23 mars 2015.

Délai pour les productions et revendications : 1 mois dès la présente publication.

Les débiteurs et les personnes qui détiennent des biens de la société faillie, à quelque titre que ce soit, sont sommés de s'annoncer et/ou mettre les biens à la disposition de l'office dans ce même délai sous peine de droit (art. 324 CP).

But social : Entreprise de plâtrerie, peinture, rénovation, isolation périphérique et tous travaux dans l'immobilier et toutes transactions immobilières.

Office des faillites du district de Conthey R. Vergère, préposé 1963 Vétroz

02068915